

Le participe bientôt un accord du passé ? Muriel Gilbert, Le Monde, 14 août 2018

" Clément Marot a ramené deux choses d'Italie, la vérole et l'accord du participe passé ", fulminait Voltaire, précisant : " Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ! "

Les enquêtes le démontrent année après année, cette règle est toujours celle qui déstabilise le plus les Français. Nous avons tous à peu près assimilé le fait que le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet (les dictionnaires sont rangés). Mais les choses se corsent déjà avec les verbes pronominaux : leur participe passé ne s'accorde pas quand le verbe est suivi d'un complément d'objet direct (elles se sont lavé les mains) – ou, c'est moins connu, quand il ne peut pas avoir de COD (elles se sont succédé).

Et l'apparition de l'auxiliaire *avoir* complique encore la chose : le participe passé s'accorde alors avec le COD, mais s'il est placé avant le verbe. Dans le cas contraire, il est invariable : " les mains qu'ils ont serrées ", mais " ils ont serré des mains ". Et nombre d'exceptions confirment cette règle déjà passablement alambiquée.

Quatre-vingts heures

" La règle de l'accord du participe passé (...) est l'une des plus artificielles de la langue française ", confirme le vénérable Bescherelle, accusant, comme Voltaire, le poète officiel de François Ier. " Il s'en est fallu de peu, poursuit Bescherelle, que la règle instituée par Marot ne fût abolie par le pouvoir politique. En 1900, un ministre de l'instruction publique courageux, Georges Leygues, -publia un arrêté qui tolérait -l'absence d'accord. Mais la pression de l'Académie française fut telle que le ministre se vit -contraint de remplacer son arrêté par un autre texte. "

L'enseignement des subtilités du participe passé exige environ quatre-vingts heures dans une scolarité moyenne... pour le résultat qu'on connaît. Un nombre croissant de voix s'élèvent pour réclamer que soit tolérée l'invariabilité du participe passé, en coexistence avec l'accord, qui serait simplement considéré comme d'un niveau de langue supérieur. C'est l'un des chevaux de bataille de Jérôme Piron et Arnaud Høedt, notamment, dont le spectacle, *La Convivialité*, tourne un peu partout en France et en Belgique (dates sur Laconvivialite.com). Ils y fustigent les incongruités de l'orthographe (pourquoi mettre un *t* à *édit* ou à *bruit*, comme dans *éditer* et *bruiter*, mais pas à *abri*, alors qu'on écrit aussi *abriter* ? ; pourquoi la *confiture de groseilles* prend-elle un *s*, et pas la *gelée de groseille* ?). *" Que pourrait-on enseigner à nos enfants, en quatre-vingts heures, à la place du participe passé ?, rêvent-ils. Le piano ? Les claquettes ? "*

Si l'on en juge par le nombre d'erreurs que commettent les Français – journalistes, politiques et président de la République inclus –, on peut considérer, qu'on le veuille ou non, que l'usage est en passe de leur donner satisfaction.